Le point conseil petite enfance

Le point conseil petite enfance (PCPE) se réunit 2 à 3 fois par an à l'hôtel de ville, salle du conseil municipal (5ème étage) ou à l'espace Eliane Chouchena.

L’objectif de cette réunion est d’informer et de conseiller le parent et/ou le futur parent sur les différents partenaires et leurs missions, ainsi que sur les différents modes de garde et les modalité d'inscriptions et sur l’ensemble des aides et prestations locales mises à sa disposition.

L’équipe pluridisciplinaire composée de personnels de la Caisse d’allocations familiales, de la Protection maternelle et infantile (PMI), du centre communal d’action sociale (CCAS) et de la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) accueille les futurs parents, sur invitation de la CAF, après la déclaration de grossesse.

Néanmoins, toutes nouvelles familles arrivant sur la commune avec un enfant de mois de 4 ans, peut participer à cette réunion d’information.

CCAS de Sannois - Espace parentalité

espaceparentalite@sannois.fr
CCAS - 26/28 avenue Damiette

01 39 98 35 00 / 06 46 10 24 99

Accueil du public :

- Lundi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- Mardi de 8h30 à 12h30 (CCAS fermé au public l’après-midi)
- Vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30